

Code de conduite des fournisseurs



Respecter nos engagements

Les valeurs fondamentales de Rio Tinto, que sont à savoir respect, intégrité, travail d'équipe et responsabilité, constituent le fondement de notre approche en affaires avec nos clients, les communautés et vous, nos fournisseurs.

Par conséquent, nous nous engageons à respecter les normes les plus strictes de l'industrie et avons adopté un code de conduite très rigoureux. Non seulement cette approche est juste, mais elle est également essentielle pour maintenir un climat de confiance ainsi que notre permis social d'exploiter.

En tant que représentants de Rio Tinto, nous repérons, exploitons et transformons les ressources minérales de la Terre en visant continuellement l'amélioration par le biais de l'innovation et de la rigueur. Établis dans plusieurs régions du monde, nous exploitons plusieurs matières, dont l'aluminium (bauxite et alumine), cuivre, diamants, charbon, uranium, or, minerais industriels (borates, dioxyde de titane, sel) et minerai de fer. Les métaux et minerais que nous fournissons facilitent le quotidien et favorisent le développement mondial.

En tant que notre fournisseur, vous jouez un rôle essentiel dans la tenue de nos engagements puisque nous comptons fortement l'un sur l'autre, ainsi que sur les communautés, les gouvernements, les clients, des investisseurs et d'autres parties prenantes. Notre réussite ne pourra se faire que par la collaboration et la confiance que nous bâtissons ensemble.

Le Code de conduite des fournisseurs, qui est fondé sur des normes reconnues à l'échelle mondiale ainsi que le document de Rio Tinto intitulé Notre approche de l'entreprise, définit nos attentes envers vous, vos filiales et sous-traitants. De ce fait nous pouvons cesser de travailler avec des fournisseurs qui ne répondent pas à nos exigences en cette matière.

C'est en collaborant que nous pourrons ensemble suivre la bonne approche en affaires.

Pour toute question sur le Code de conduite des fournisseurs ou sur nos attentes envers les fournisseurs et partenaires commerciaux, veuillez nous contacter par courriel à l'adresse suivante : Suppliercodeofconduct@riotinto.com.

1. Performance santé et sécurité

Il est primordial pour nous que chacun puisse rentrer chez soi en bonne santé et en toute sécurité tous les jours. Nos fournisseurs doivent par conséquent partager cet engagement et :

- Donner aux employés et sous-traitants un environnement de travail sain et sécuritaire, notamment en leur fournissant de l'équipement de protection individuel.
- Prendre toutes les mesures raisonnables pour éliminer les accidents mortels, blessures au travail.
- Veiller à ce que les logements fournis aux travailleurs soient sécuritaires, sains et hygiénique, tout en respectant la dignité et le droit à la vie privée des travailleurs.

2. Gouvernance et respect des lois

Toutes nos activités sont conformes à la loi et à l'éthique et nous travaillons par conséquent avec des partenaires et fournisseurs qui partagent cette philosophie d'entreprise :

- Respecter tous les règlements et lois applicables.
- Veiller à ce que ses activités personnelles, ainsi que celles des employés et sous-traitants, n'entrent pas en conflit avec leurs obligations envers Rio Tinto.
- Ne pas commettre ou participer à toute forme de chantage ou corruption, notamment le versement de pots-de-vin.
- Maintenir les politiques et pratiques qui permettent aux employés de signaler toute violation, mauvaise conduite ou grief sans crainte de représailles.

3.

Main-d'œuvre et droits de l'homme

Nous soutenons la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et travaillons avec des fournisseurs qui respectent les droits de l'homme fondamentaux :

- Veiller à ce que tout travail soit librement choisi sans avoir recours au travail forcé ou obligatoire.
- Veiller à ce que tous les travailleurs aient l'âge minimal requis par les exigences locales et lutter contre le travail illégal des enfants.
- Payer équitablement et mettre en place des conditions de travail justes pour tous les travailleurs.
- Promouvoir le traitement humain et lutter contre le harcèlement ainsi que toute forme de discrimination.
- Respecter le droit des travailleurs de fonder des associations légitimes et pacifiques ou de se joindre au syndicat de leur choix et de négocier collectivement.
- Respecter la vie privée des employés et clients et se conformer à toutes les lois concernant la collecte, l'utilisation et la protection des informations personnelles.

4. Performance environnementale

Nous respectons les valeurs environnementales dans toutes les régions où nous entreprenons des activités commerciales et assurons une bonne gestion des produits à long terme. Nous exigeons par conséquent que nos fournisseurs adoptent des comportements semblables :

- Promouvoir une culture de respect de l'environnement et protéger l'environnement dans la région où ils opèrent.
- Améliorer continuellement la gestion de l'environnement et des ressources par la réduction, la réutilisation et le recyclage des matières.
- Mesurer, gérer et transmettre les données en matière d'environnement conformément aux lois et règlements applicables.
- Veiller à ce que les produits fabriqués par le fournisseur ou un tiers ne contiennent pas de matériaux alimentant des conflits.

5. Mesures d'urgence et résilience commerciale

Nous travaillons avec des fournisseurs qui sont préparés adéquatement aux urgences et qui ont des plans d'intervention pour protéger leurs employés, les opérations et les fournitures en cas de catastrophe naturelle et/ou majeure, pandémie ou autre événement imprévisible.

6. Communautés

Nous bâtissons des relations solides et durables avec les communautés régionales et locales, qui sont basées sur le respect, le désir d'apprendre et le bénéfice mutuel. Nos fournisseurs doivent par conséquent soutenir le développement social, économique et institutionnel des communautés en :

- Soutenant les initiatives d'engagement communautaire qui favorisent l'emploi, l'accès aux ressources et le renforcement des compétences dans les communautés où ils opèrent.
- Participer à des programmes de prévention des maladies tels que le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme dans leurs activités d'entreprise le cas échéant.

7. Information et rapports

La confiance que nous bâtissons dépend d'une communication honnête et ouverte. À cet effet, les fournisseurs doivent fournir de l'information exacte, pertinente et opportune :

- Tenir des états financiers et des dossiers commerciaux exacts, notamment en ce qui concerne la facturation, conformément aux lois et règlements applicables et aux pratiques comptables généralement reconnues.
- Soumettre des rapports sur le rendement économique, social et environnemental conformément aux exigences réglementaires et contractuelles.
- Veiller à ce que les droits en matière de propriété intellectuelle (brevets, marques de commerce, droit d'auteur et renseignements confidentiels) des parties prenantes soient respectés.

8. Gestion de l'engagement

Les fournisseurs qui travaillent avec Rio Tinto doivent respecter les principes du Code de conduite des fournisseurs en adoptant et promouvant ces mesures et en encourageant leurs sous-traitants à se comporter de la même façon.

Nous avons adopté une culture de transparence et encourageons les employés, entrepreneurs, fournisseurs et autres parties prenantes à parler ouvertement des questions qui les préoccupent. En tant que fournisseur de Rio Tinto, vous avez accès à Speak-OUT, un programme confidentiel, indépendant et sécuritaire pour nous signaler directement tout problème ou mauvaise conduite. L'objectif du programme est de vous offrir un outil pour nous faire part de vos préoccupations concernant l'entreprise ou des comportements individuels, par exemple des violations de politiques et procédures de Rio Tinto, des droits de l'homme, de sécurité, d'environnement, de rapports financiers, de fraude ou des questions d'intégrité commerciale en général. Toute information reçue est traitée de manière confidentielle. Nous encourageons fortement les fournisseurs à nous signaler, par le biais de leur contact chez Rio Tinto ou du programme Speak-OUT, toute action ou situation qui n'est pas conforme au Code de conduite des fournisseurs ou au document Notre approche de l'entreprise. Si vous avez des doutes sur quoi que soit, n'hésitez pas à nous en faire part plutôt que de vous taire.

Speak-OUT:

<http://www.riotinto.com/speak-out>

Rio Tinto plc
6 St James's Square
London SW1Y 4AD
United Kingdom

T +44 (0)20 7781 2000

Rio Tinto Limited
120 Collins Street
Melbourne, Victoria 3000
Australia

T +61 (0)3 9283 3333

riotinto.com